|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | F  C(Extr.)/32/6  **ORIGINAL :** anglais  DATE : 16 mars 2015 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES | | |
| Genève | | |

CONSEIL

Trente‑deuxième session extraordinaire  
Genève, 27 mars 2015

Calendrier des réunions pour 2015

Document établi par le Bureau de l’Union   
  
Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

L’objet du présent document est de faire rapport sur les faits nouveaux concernant le Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ‑AG) et le Comité administratif et juridique (CAJ) au sujet du calendrier des réunions pour 2015.

Le CAJ, à sa soixante‑dixième session, tenue à Genève le 13 octobre 2014, est convenu que toutes les questions examinées par le CAJ‑AG à sa neuvième session, tenue à Genève les 14 et 17 octobre 2014, devraient, après la neuvième session du CAJ‑AG, être examinées par le CAJ et que le CAJ‑AG devrait se réunir uniquement de façon ponctuelle, selon que le CAJ le juge approprié (voir les paragraphes 38 à 41 du document CAJ/70/10 “Compte rendu des conclusions”).

Le calendrier des réunions pour 2015 (document C/48/8), approuvé par le Conseil à sa quarante‑huitième session ordinaire, tenue à Genève le 16 octobre 2014, prévoit ce qui suit :

Comité administratif et juridique

CAJ/71 26 mars

CAJ/72 26 et 27 octobre

(Groupe consultatif du Comité administratif et juridique : 30 octobre)

À sa soixante et onzième session, qui se tiendra à Genève le 26 mars 2015, le CAJ examinera le programme de sa soixante‑douzième session. Les conclusions du CAJ concernant ses travaux et toute proposition de modification du calendrier des réunions pour 2015 seront communiquées au Conseil le 27 mars 2015.

Le Conseil est invité à prendre note que les conclusions du CAJ concernant ses travaux et toute proposition de modification du calendrier des réunions pour 2015 seront communiquées au Conseil le 27 mars 2015.

[Fin du document]